

DevHaïti[©]

Le Magazine du développement

28 Fév
2023

#57

Économie bleue: Quelles opportunités pour Haïti?

La pêche, un secteur rempli de potentiel mais sous contraintes

Des propositions expertes pour la pêche marine artisanale en Haïti

L'expérience de la pêche artisanale en Haïti



Une production:



Ont contribué à ce numéro:

Kattia JEAN FRANÇOIS, Milo MILFORT, Melissa PHILIDOR, Jean Phares JÉRÔME, Johnny JOSEPH, Kesner PHAREL, Patrick SAINT-PRÉ, Dieudonné JOACHIM, Claudine ANDRÉ, Bélonny BIEN-AIMÉ.

L'économie bleue: levier du développement local durable en Haïti

L'économie bleue est définie par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) - qui a développé le concept - comme: «Une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources».

Pour la Banque mondiale, «l'économie bleue fait référence au développement durable et intégré des secteurs économiques dans des océans et mers sains». L'économie bleue s'inscrit ainsi parfaitement dans l'Agenda 2030 et constitue une opportunité qui contribue notamment à l'atteinte de l'objectif de développement durable 14 (ODD14): «Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable».

En Haïti, les taux de pauvreté et de malnutrition continuent d'être très élevés tandis que les méthodes de pêche et d'agriculture — telles que l'utilisation de seines à mailles fines, l'abattage anarchique des arbres aux fins de production de charbon, la culture sur brûlis et l'absence de techniques de préservation des sols — épuisent les ressources marines et terrestres, menaçant leur durabilité et faisant peser des risques inquiétants sur la sécurité alimentaire du pays à moyen terme.

Il y a lieu donc d'affiner les techniques de pêche en vue d'une amélioration de la transformation et de la commercialisation du poisson. Bon gré mal gré, une grande quantité de familles haïtiennes tirent leur subsistance de la pêche qui est un secteur pourvoyeur d'emplois, à l'instar des autres sous-secteurs agricoles. Selon les dernières données du ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), 52 000 familles dont 21 000 actives en bénéficient directement.

Avec près de 50% de la population haïtienne touchée par une insécurité alimentaire aiguë et près de 1,3 million de personnes (14% de la population) vivant dans l'urgence alimentaire, «il faut tenter d'envisager l'augmentation des ressources dans les petits fonds pour lutter contre l'insécurité alimentaire et concrètement développer des habitats marins», de l'avis du Dr Sylvain Pioch, géographe, spécialiste en aménagement de l'espace et en ingénierie écologique marine, lors d'une intervention au webinaire Mercredi de Réflexions de organisé par la BID en janvier dernier.

Pour y parvenir, des recherches halieutiques doivent être conduites et doivent nécessairement déboucher sur des recommandations pour une politique publique répondant aux enjeux du secteur de la pêche. Il s'agit d'une étape primordiale à franchir avant d'adresser le manque de financement auquel fait face ce sous-secteur agricole haïtien.

Ainsi, une politique publique adaptée qui vise à venir en aide aux pêcheurs artisanaux haïtiens doit impérativement tenir compte des petits exploitants agricoles. L'un ne marche pas sans l'autre, les deux faces d'une même médaille. C'est la meilleure façon de les aider à améliorer leurs conditions de vie et à contribuer à la sécurité alimentaire du pays tout en leur donnant les moyens d'exercer leur activité économique de manière durable, de sorte qu'ils ne soient pas obligés d'épuiser les ressources naturelles pour survivre.

Pour l'heure, la pêche n'est pas une véritable industrie en Haïti. Avec un niveau de production aux alentours de 16 000 tonnes de fruits de mer par an, Haïti ne pèse pas lourd dans la production halieutique et aquacole mondiale qui, en 2016, a représenté environ 171 millions de tonnes.



Photo crédit: Catherine Sabinot (www.indigo.ird.fr)

La pêche, un secteur rempli de potentiel mais sous contraintes

Le secteur de la pêche a un potentiel économique et financier énorme en Haïti. Avec ses 1,535 km de côte, Haïti représente le deuxième pays de la Caraïbe, après Cuba, bénéficiant d'une si vaste étendue d'eau de mer, ce qui offre des potentialités considérables en matière de pêche. Ce secteur, moyennant des politiques publiques efficaces, peut être un véritable levier de croissance et de lutte contre les inégalités sociales dans le pays.

La pêche, comme tous les sous-secteurs agricoles d'ailleurs, est un secteur pourvoyeur d'emplois aidant à une grande quantité de familles haïtiennes. Selon les dernières données du ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), 52 000 familles dont 21 000 actives en bénéficient directement. Ces familles sont réparties dans 420 localités et disposent de 26 000 unités de pêche. Le ministère a aussi recensé un complexe de 14 800 pirogues, 10 000 bateaux à voile et 1 200 bateaux à moteurs.

Le niveau de ce complexe est loin de faire de la pêche une véritable industrie en Haïti. En effet, la production est très basse par rapport au potentiel que le pays dispose. Le niveau de production est aux

alentours de 16 000 tonnes de fruits de mer par an, reparti principalement en 10 000 kg de concombres de mer et 6 400 kg d'anguilles.

Haïti exporte environ 800 tonnes de fruits de mer par an et compte seulement 7 exportateurs. Les exportations de fruits de mer sont ainsi réparties: langoustes 160 tonnes, concombres de mer 4,000 kilos ; les anguilles 6,400 kilos ; poissons ornementales 1,600,000 unités ; crabes 720kg lambis. Le pays importe autant qu'il en produise de fruit de mer pour subvenir à la demande locale. Les importations sont composées de harengs ; chinchards (poissons "pépé) et du tilapia qui représente près de 70 % de la consommation locale.

Le secteur de la pêche fait face à de nombreuses contraintes selon le MARNDR qui nuisent à son développement. Les contraintes sont d'ordre infrastructurel, institutionnel et sociopolitique. Le MARNDR a relevé les 10 contraintes les plus pertinentes:

- Faiblesse des structures étatiques pour réguler, coordonner et encadrer le secteur;
- Détérioration des conditions environnementales;

- Manque d'infrastructures de développement et de services (chaîne froide - débarcadères - routes);
 - Manque de données scientifiques comme base de décision;
 - Manque d'application de la législation régissant la pêche;
 - Absence d'investissements directs privés;
 - Faible niveau économique des pêcheurs;
 - Carence chronique de cadres;
 - Faible niveau d'éducation;
- Instabilité socio-politique.

Afin de pallier les différentes contraintes, le MARNDR s'est d'abord donné une vision à long-terme qui est d'arriver à créer un secteur où les ressources peuvent apporter une contribution optimale et durable au développement économique y compris à la sécurité alimentaire et nutritionnelle contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois dans les communautés côtières.

Cette grande vision accouche une stratégie dont les principales actions seraient:

- L'installation des Dispositifs de Concentration de Poissons;
- La modernisation des embarcations;
- Le développement de l'aquaculture au lieu de la pêche traditionnelle.



*La Mircagoane
Photo crédit Patricia Torres Pineda*

Des propositions expertes pour la pêche marine artisanale en Haïti

La pêche marine en Haïti a du plomb dans l'aile en dépit de nos 1 750 kilomètres de côtes. Souvent, des besoins de survie poussent les pêcheurs à faire remonter des poissons juvéniles, voire des larves via des moyens très peu conventionnels.

Cette pratique cause des ravages dans diverses zones de pêche à travers Haïti. Les habitats naturels

de poissons, qu'ils soient rocheux ou coralliens existent de moins en moins. Pour pallier le problème, un expert propose d'installer des dispositifs artificiels dans des endroits bien identifiés à travers le pays.

L'éventualité de développer des ressources halieutiques, c'est-à-dire des espèces pour l'alimentation

humaine dans les petits fonds côtiers est à portée de main. La pêche haïtienne par ses moyens, ses embarcations de fortune, ne permet pas de s'aventurer loin des côtes.

De l'avis du Dr Sylvain Pioch, géographe, spécialiste en aménagement de l'espace et en ingénierie écologique marine, il faut tenter d'envisager l'augmentation des ressources dans les petits fonds pour lutter contre l'insécurité alimentaire et concrètement développer des habitats marins.

Sylvain Pioch explique que le développement des habitats artificiels devrait être une priorité avant même de mettre le paquet sur d'autres éléments du secteur comme le transport, la chaîne du froid, etc. Pour convaincre les décideurs Dr Pioch, fait remarquer qu'Haïti n'est pas le seul pays à faire face à des problèmes de ce genre. Les récifs artificiels ont déjà été expérimentés dans le golfe du Mexique, en Floride, dans les Iles vierges, en Guadeloupe et dans d'autres endroits de la région caribéenne.

Les dispositifs proposés par Sylvain Pioch- qui intervenait le mercredi 25 janvier 2023, dans un webinaire de la BID autour de la pêche artisanale en Haïti- vont à coup sûr aider au développement de populations de poissons juvéniles dans des profondeurs entre 5 et 10 mètres. Ensuite, ledit secteur doit être interdit de pêche. En contrepartie, les autorités laisseront deux autres secteurs pour les

poissons pré-adultes et les adultes ouverts à la pêche avec des profondeurs de 10 à 50 mètres, autrement dit à une distance utile de moins d'un kilomètre de la côte, à proximité des ports de pêche.

À travers des projets à vocation pilotes, l'expert propose de mettre en place des récifs artificiels en collaboration avec le ministère de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) et l'Association nationale des Pêcheurs (ANAP).

Et selon lui, l'Etat et les associations de pêcheurs devraient aider dans la gestion des sites et offrir un accompagnement dans l'explication du bien-fondé et le fonctionnement des habitats artificiels. Les concepteurs du projet croient qu'on peut le matérialiser entre trois à cinq ans pour produire 2 500 à 3000 tonnes de poissons sur un volume de 10 000 mètres cubes. La durée de vie des récifs est estimée à 50 ans et le retour sur investissement à 50 dollars pour 1 (d'investi).

Dr Sylvain Pioch constate que les financeurs de la filière de la pêche se sont longtemps contenté d'accompagner l'économie. Cependant, la proposition de son équipe s'est concentrée sur la production des ressources halieutiques. Il concède, cependant, que ces solutions ne sont ni idéales ni parfaites sans partenariats avec les pêcheurs.





Photo crédit: IRD - Catherine Sabinot

L'expérience de la pêche artisanale en Haïti

La Banque interaméricaine de Développement (BID) a organisé, le 25 janvier 2023, une réflexion sur l'économie bleue: la pêche artisanale en Haïti. Sylvain GILLES, spécialiste en aquaculture tropicale, ancien ingénieur de recherche à l'IRD, Gilbert David (IRD, UMR Espace-Dev) et Sylvain Pioch (MCF, Université Paul Valéry) sont intervenus à ce forum.

Selon les experts, la pêche artisanale est concentrée sur un espace réduit et est caractérisée par une exploitation des ressources halieutiques. Elle est aussi caractérisée par une mauvaise gestion de la pêche et une non-intégration des bassins versants et du littoral ainsi qu'une défailante gestion des déchets plastiques. La mise en place d'aires marines protégées constitue cependant un élément positif, selon les experts.

Dans leur présentation, les experts estiment que la pêche artisanale a des effets sur l'ensemble de la chaîne trophique, notamment une réduction du nombre des belles prises. Ils notent aussi le développement des macro-algues dans les récifs coralliens si les herbivores sont les espèces cibles.

Les experts ont aussi dressé le diagnostic de la filière. «A bord des embarcations, pas de conservation par le froid des prises», ont-ils précisé. Ajoutant: «A terre, on a la conservation par le froid juste en fin de "fraicheur" puis salage et séchage pour stopper la putréfaction des tissus». Ils citent aussi une faible capacité d'achat d'une grande partie des consommateurs.

Selon les experts, les écosystèmes tels que récifs, mangroves, herbiers, abondance géniteurs sont mal connus. Le recensement halieutique est cependant un point positif.

Les intervenants ont fait des recommandations en vue de résoudre les problèmes identifiés. Pour eux, seuls les bateaux haïtiens doivent opérer dans les eaux nationales; pour avoir une licence, le pêcheur devrait s'engager à fournir des données de prises et d'effort». Ils proposent aussi la pose de récifs artificiels sous le courant des aires marines protégées (AMP) pour profiter de l'effet de débordement. Ils préconisent aussi la préservation des forêts pour les charpentiers marins.

Pour le développement de la filière des produits de la pêche, les experts proposent l'amélioration de l'acceptation du pélagique par les populations urbaines (concours de recettes). Ils soulignent aussi la nécessité de reconnaître et renforcer le rôle des femmes dans la filière ainsi que leur accès au crédit.

Ils proposent aussi la création d'habitats artificiels destinés à lutter contre l'insécurité alimentaire en développant la pêche côtière quotidienne ainsi que le recyclage et valorisation des débris de construction en les immergeant.



Photo crédit: Milo Milfort

Un programme de cofinancement en renforcement de la pêche artisanale

Un programme de développement de la pêche artisanale en Haïti, financé par la Banque Interaméricaine de développement (BID), exécuté par le ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARDNR), à travers sa direction des Pêches et aquaculture, a contribué, entre autres, au renforcement de la pêche artisanale dans au moins trois régions du pays. Ce programme qui a débuté dans le Grand Sud bénéficie actuellement d'une extension dans le Nord et le Nord-est.

L'objectif de ce programme est d'améliorer le revenu des pêcheurs par le biais du développement durable de la pêche artisanale dans 19 communes du Grand Sud au bénéfice de 70 associations de pêcheurs - pour un total de 7 500 pêcheurs et marchands de poissons. Parmi ses différentes composantes, on compte le renforcement institutionnel et du système d'informations halieutiques, des infrastructures publiques et des capacités des acteurs locaux. Les départements visés sont le Sud, le Sud-est et la Grand'Anse.

Ce programme prétend améliorer le revenu des pêcheurs par le biais du développement de la pêche artisanale. Les résultats obtenus à travers la mise en œuvre de ce programme sont nombreux. Renforcement des capacités de la DPAQ et des Directions départementales agricoles (DDA) afin de mieux assurer le suivi des activités de pêche et l'encadrement des associations. Des campagnes de sensibilisation ont eu lieu, matérialisées au travers de la promotion de produits de la pêche et des foires de dégustation.

Également, la sensibilisation sur les espèces menacées entraînant une meilleure prise de conscience sur les espèces en danger.

Ce projet a permis le recensement des pêcheurs sans oublier, l'accouchement de réflexions sur une loi-cadre plus pratique pouvant être complétée et actualisée. C'était également l'occasion d'effectuer des recherches halieutiques qui ont débouché sur des recommandations pour une politique publique répondant aux enjeux du secteur de la pêche.

Programme de co-financement innovant

Ce projet a facilité le renforcement des capacités des acteurs locaux qui sont les pêcheurs et les marchands. Ainsi, 45 associations de pêcheurs sont formées dans le Sud et la Grand'Anse. L'approche de formation des formateurs est utilisée en favorisant la réplique des formations aux associations par les équipes de terrain. Au sein des acteurs locaux, un autodiagnostic est réalisé, mais aussi un plan de redressement organisationnel.

Grâce aux formations, les associations ont pu intégrer de manière efficace un programme de cofinancement des équipements et des matériels de pêche qui a été introduit pour la première fois. Dans le passé, il y avait certes des projets de pêche dans lesquels les équipements ont été donnés gratuitement, mais dans celui-ci, il a été décidé de changer la donne en introduisant un programme appelé «mécanismes de cofinancement».

Les différents équipements faisant partie du programme sont des bateaux, moteurs, congélateurs, glaciers et des matériels pour une trentaine de DCP qu'a bénéficié une soixantaine d'associations. Cela a été une expérience enrichissante dans la mesure où avec la mise en place de ce programme de cofinancement, c'est-à-dire, en exigeant une contrepartie/une contribution de la part des associations, on s'est rendu compte que ces dernières étaient plus responsables et solidaires.

Nécessité d'approfondissement...

Dans le passé, il y a eu des projets qui distribuent des bateaux et des moteurs, après six mois, ces équipements ont été utilisés à d'autres fins. Ce qui est différent dans le cadre du présent projet. Pas moins de 43 associations ont pu aussi bénéficier des équipements gratuits en raison du fait qu'elles ont été victimes du cyclone Matthew en 2016.

Les leçons apprises liées au programme de cofinancement sont nombreuses. Il a une meilleure compréhension de la nécessité d'avoir des données sur les impacts des équipements subventionnés et leurs retombées sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires. Augmentation des prises et la diversification de la valorisation des produits de pêche (vente au frais, salage, séchage, filets et emballages). La recherche de partenariat avec le secteur privé pour la commercialisation des prises.

Il y a nécessité qu'il y ait une formation approfondie en entretien et en maintenance des équipements afin d'optimiser leur durabilité. Les acteurs nécessitent de nouveaux équipements et matériels de pêche en ciblant beaucoup de femmes.

Dans le cadre du mercredi de réflexions de la BID constituant un espace d'échanges et de réflexions — aussi devant favoriser des échanges entre des acteurs publics et privés — ceci depuis 10 ans, le Programme de Développement de la Pêche artisanale a été présenté par Laurent Merisier, son coordonnateur au sein du MARNDR. Ce numéro de mercredi de réflexions a été réalisé autour du concept de l'Économie bleue.





Figure 1 FAO/Sylvain Cherkaoui | Une femme pêcheur s'apprête à vendre son poisson au port de Joal, au Sénégal.

Qu'est-ce que l'économie bleue?

L'économie bleue décrit l'utilisation durable et la conservation des ressources aquatiques dans les environnements marins et d'eau douce. Ceci comprend les océans et les mers, les côtes et les rives, les lacs, les rivières et les eaux souterraines. Il comprend des activités qui exploitent les ressources aquatiques (pêche, exploitation minière, pétrole, biotechnologies, etc.) ou utilisent les milieux aquatiques (transport maritime, tourisme côtier, etc.), dès lors qu'elles sont réalisées de manière intégrée, équitable et circulaire. Ces activités contribuent à améliorer la santé des écosystèmes aquatiques en établissant des mesures de protection et de restauration.

Cette définition est fournie par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), organisme régional de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de 54 États membres.

L'importance de l'économie bleue vue par la Banque mondiale

Les océans sont non seulement source d'emplois et de nourriture, mais ils soutiennent également la croissance économique, régulent le climat et contribuent au bien-être des communautés côtières.

Un grand nombre d'habitants dans le monde, en particulier parmi les plus démunis, dépendent de la bonne santé des océans pour travailler et se nourrir.

Aussi est-il plus qu'urgent d'exploiter, de gérer et de protéger durablement cette ressource naturelle. Selon l'OCDE, les océans apportent chaque année à l'économie mondiale une valeur ajoutée de 1 500 milliards de dollars.

La FAO estime que près de 60 millions de personnes dans le monde sont employées dans la pêche et l'aquaculture ; la majorité d'entre elles vivent dans des pays en développement et pratiquent une pêche de capture artisanale. En 2016, la production halieutique et aquacole mondiale a représenté environ 171 millions de tonnes avec une valeur à la « première vente » estimée à 362 milliards de dollars, les exportations générant plus de 152 milliards de dollars, dont 54 % provenant de pays en développement. En outre, pour quelque 3,2 milliards de personnes, le poisson constitue près de 20 % de l'apport moyen en protéines animales, et cette proportion est encore plus élevée dans les pays pauvres.

La santé des océans, des côtes et des écosystèmes d'eau douce est primordiale pour la croissance économique et la production alimentaire, mais elle est également essentielle à la lutte contre le réchauffement climatique. Les mangroves et autres habitats végétaux marins sont des « puits de carbone bleu » qui peuvent fixer 25% des émissions

de CO₂, mais aussi des remparts contre les tempêtes et les inondations côtières. Inversement, le réchauffement des océans et le dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère entraînent une acidification des océans qui menace leur équilibre et leur productivité.

Or si les ressources marines stimulent la croissance et la richesse, les activités humaines les poussent au bord de la catastrophe. Les stocks de poissons ont diminué en raison de la surpêche. La proportion des stocks exploités à un niveau non biologiquement durable, qui était de 10 % en 1974, atteignait 33 % en 2015 tandis qu'environ 60 % des stocks étaient exploités au maximum. En cause, notamment, la pêche illicite, non réglementée et non déclarée, qui se chiffre à quelque 26 millions de tonnes de poisson par an, soit plus de 15 % des prises totales. Par ailleurs, la surpêche et la surcapacité représentent un manque à gagner de près de 80 milliards de dollars par an. Les habitats halieutiques pâtissent eux aussi de la pollution, de l'aménagement du littoral et des pratiques de pêche destructrices qui entravent la reconstitution des stocks de poissons.

Grâce à une meilleure gestion des pêches, à des investissements dans l'aquaculture durable et à la protection des habitats essentiels, il est possible de restaurer la productivité des océans et d'engendrer des bénéfices pour des milliards de personnes dans les pays en développement, tout en assurant aux populations côtières croissance, sécurité alimentaire et emplois pour l'avenir.

Les océans sont particulièrement menacés par la pollution plastique. Chaque année, environ 8 millions de tonnes de plastique provenant de sources terrestres finissent dans les océans. On retrouve des microplastiques dans le monde entier, dans la chaîne alimentaire, l'air, les océans, l'eau de pluie et la glace dans l'Arctique. La pollution par le plastique porte atteinte aux économies, aux écosystèmes et à la sécurité alimentaire, et pourrait entraîner des répercussions sur la santé publique. La lutte contre la pollution plastique est complexe, multisectorielle et spécifique à chaque pays ; elle nécessite de mettre un terme aux rejets en améliorant la gestion des déchets solides, en créant des économies circulaires (suivant les principes des «3R»: réduire, réutiliser, recycler) et en encourageant le nettoyage et le ramassage des déchets.

Que signifie une économie bleue véritablement durable ?

Malgré l'absence d'une définition universellement acceptée du terme «économie bleue», la Banque mondiale la définit comme «l'utilisation durable des ressources océaniques pour la croissance économique, l'amélioration des moyens de subsistance et l'emploi, tout en préservant la santé de l'écosystème océanique».

Une économie bleue donne la priorité aux trois piliers de la durabilité: environnemental, économique et social. Lorsqu'on parle de développement durable, il est important de comprendre la différence entre une économie bleue et une économie océanique. Ce terme implique que l'initiative est écologiquement durable, inclusive et résiliente au changement climatique.

Outre la fourniture de biens et de services mesurables en termes monétaires, les récifs coralliens, les mangroves, les prairies sous-marines et les zones humides fournissent des services écosystémiques essentiels tels que la protection des côtes et la séquestration du carbone.

Les petits États insulaires en développement (PIED) contrôlent 30% de l'ensemble des océans et des mers.

Quid de l'ODD14, relatif à la conservation et à l'utilisation durable des océans?

En 2015, les dirigeants du monde entier ont convenu des Objectifs de développement durable (ODD), une feuille de route constituée de 17 objectifs qui traduisent le minimum qui doit être fait pour la survie des personnes et de la planète. L'objectif de développement durable 14 (ODD 14) a fixé une série de dix cibles ambitieuses pour la protection et la restauration des océans, dont plusieurs arrivaient à échéance en 2020 ou 2025.

De tous les objectifs mondiaux, l'ODD14 est celui qui a reçu le plus faible niveau d'investissements et aucune des cibles qui devaient être atteintes en 2020 ne l'a été. Si certains progrès ont été accomplis, il reste encore beaucoup à faire pour que le programme des ODD soit réalisé d'ici 2030.

«L'ODD 14 reste l'ODD le plus sous-financé, mais son potentiel est immense et décisif dans la lutte contre la triple crise planétaire que nous connaissons. Chaque centime investi dans la réalisation de l'Accord de Paris est un centime investi dans le maintien à long terme de l'économie bleue mondiale. Si nous continuons d'utiliser des combustibles fossiles, de nombreuses espèces et écosystèmes océaniques, mais aussi la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de milliards de personnes, seront confrontés à des menaces existentielles», a déclaré Haoliang Xu,

Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Directeur du Bureau d'appui aux politiques et aux programmes du PNUD, lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans du 27 juin au 1er juillet 2022.

La réalisation de l'ODD 14 nécessite un changement transformateur dans un certain nombre de secteurs non seulement océaniques mais aussi terrestres tels que l'agriculture et la gestion des déchets.

Sources combinées



Photo crédit: Milo Milfort

Vers des perspectives optimistes pour l'économie d'Haïti

Pour les deux prochains trimestres (de janvier à juin), plusieurs facteurs laissent augurer de perspectives relativement favorables à l'économie haïtienne. D'abord, les allocations prévues dans le budget 2022-2023 en faveur du secteur social, soit 30,6 milliards de gourdes. Lesdites allocations devraient

contribuer à soutenir la consommation et ainsi réduire l'insécurité alimentaire. C'est ainsi que la Banque de la République d'Haïti (BRH) exprime ses perspectives optimistes dans sa Note de politique monétaire rendue publique au début du mois de février de cette année.

Ainsi, la Banque centrale projette que les crédits alloués aux dépenses d'investissement aideraient à la mise en place d'actions pour la relance du secteur agricole (6,04 milliards), la réalisation de projets dans le secteur des bâtiments et travaux publics (16,04 milliards de gourdes), le renforcement de la capacité des postes frontaliers et du contrôle douanier (302,2 millions de gourdes) dans le but de dégager plus de ressources locales pour financer des investissements essentiels à la croissance.

En outre, selon la BRH, ces initiatives pourraient être davantage renforcées par des ressources en provenance des bailleurs notamment le Fonds monétaire international (FMI) à travers le nouveau guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires de la facilité de crédit rapide (Food Shock Window - FSW).

Par Food shock Window, il faut entendre un nouveau guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires créé au titre des instruments de financement d'urgence, la facilité de crédit rapide et l'instrument de financement rapide. Il fournira un accès supplémentaire aux pays qui ont des besoins urgents de financement de la balance des paiements et qui souffrent d'insécurité alimentaire aiguë à la suite d'un brusque choc sur les importations alimentaires ou d'un choc sur les exportations de céréales. Il restera ouvert pendant un an.

En ce qui concerne les décisions de politique monétaire, au premier trimestre de l'exercice fiscal 2022-2023, la Banque centrale a maintenu la posture adoptée au trimestre précédent afin d'atténuer l'impact de cet environnement adverse sur la stabilité macroéconomique. Tout en gardant le statu quo au niveau des taux directeurs et des coefficients de réserves obligatoires, elle a poursuivi sa politique de reprise de la liquidité excédentaire à travers les bons BRH.

Les taux d'intérêt sur les bons BRH sont restés inchangés, soit 6 %, 8 % et 11,5 % pour les maturités de 7, 28 et 91 jours respectivement ainsi que le taux de mise en pension de ces titres à 17 %. De même, les taux de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes et en dollars ont été maintenus, respectivement à 40 % et 53 % pour les banques commerciales et 28,5 % et 41,5 % pour les banques d'épargne et de logement (BEL).

Cependant, l'encours des bons BRH est légèrement reparti à la hausse, passant de 800 millions en septembre à 900 millions de gourdes en décembre 2022, reflétant la baisse observée au niveau des souscriptions des banques commerciales aux certificats de trésorerie au cours de la période sous étude.

La Note de Politique monétaire informe parallèlement, dans l'objectif de soutenir l'offre de devises, que la Banque centrale est intervenue sur le marché des changes à hauteur de 11,3 millions de dollars américains, ce qui lui a aussi permis de stériliser plus de 1,34 milliard de gourdes de liquidité. Cependant, contrairement au trimestre précédent, les interventions de la banque centrale se sont soldées par des achats nets de 47,13 millions de dollars, un retournement qui vise à renforcer le coussin de réserves nettes de change dans une période caractérisée par l'augmentation saisonnière des transferts privés sans contrepartie.

Enfin, les obligations BRH ont continué de jouer pleinement leur rôle en contribuant à restreindre la demande de dollars aux fins de précaution. En effet, l'encours de ces titres a augmenté, passant de 5,57 milliards de gourdes en septembre 2022 à 7,7 milliards en décembre 2022.





Lancement du CSSP dans l'Ouest

CSSP: vers le renforcement de 250 organisations de la société civile haïtienne

Lancement officiel, le mercredi 15 février 2023, à Pétion-Ville, du Programme de renforcement des organisations de la société civile (CSSP) de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) ciblant 250 organisations dans différentes régions du pays sur une durée de cinq ans dans le but notamment de renforcer leur système, améliorer la prestation de services tout en renforçant la confiance et le plaidoyer pour le changement démocratique.

En présence du ministre des Affaires sociales et du travail, Odney Pierre Ricot, d'un représentant du ministère de la Planification et de la coopération externe, l'USAID, et Papyrus S.A., la firme locale chargée de la mise en œuvre du CSSP, ont réuni un nombre important de représentants.es de diverses Organisations de la société civile (OSC) haïtienne dans le cadre du lancement officiel du Programme dans le département de l'Ouest.

À en croire les responsables, ce projet entend fournir aux différentes organisations sélectionnées, un soutien alimenté à travers trois objectifs spécifiques: renforcer la capacité des OSC en matière de plaidoyer et dans les domaines administratifs et organisationnels ; bâtir des réseaux d'OSC fonctionnels, efficaces et efficaces aux niveaux national et régional ; supporter des relations de travail entre les OSC et les acteurs de développement y compris des bailleurs de fonds internationaux et des acteurs du secteur privé haïtien. Les populations cibles comptent les organisations des régions du Sud, celles du nord et de l'Ouest,

mais dans cinq domaines précis: eau et assainissement, gouvernance et démocratie, agriculture, éducation et santé.

Poursuite de l'engagement du peuple américain en Haïti ?

Selon le chargé d'Affaires de l'Ambassade américaine en Haïti, Eric Stromayer, ce projet traduit une fois de plus l'engagement des États-Unis d'Amérique vis-à-vis d'Haïti. Celui-ci vise les organisations sociales du pays qui sont, selon Stromayer, une colonne vertébrale de la société. «Ce ne sont pas simplement les engagements des gouvernants qui font avancer les choses, mais aussi la société civile, présente très vivement à travers le pays», avance le représentant des États-Unis d'Amérique.

Ce projet multisectoriel vise 250 organisations sur plus de mille recensées à travers tout le pays. Ce, dans des domaines précis comme: l'agriculture, eau et assainissement, gouvernance et démocratie, éducation et santé. Les représentants.es d'OSC

ont enregistré leur structure en attendant le processus de sélection.

Le représentant de l'institution de Formation et de Service (IFOS), Ulrick Jean Claude, qui a présenté le projet, souligne que l'un des objectifs centraux de celui-ci est de parvenir à une société civile moins revendicative. Selon ces responsables, les organisations de la société civile haïtienne devraient travailler en partenariat avec l'État au lieu de constituer une aile dure des voix discordantes face aux gouvernements. Cependant, ils soulignent du même souffle qu'ils ne comptent pas dicter aux OSC ce qu'elles doivent faire et comment le faire.

Les autres organisations qui sont au nombre de mille et plus seront encadrées dans d'autres piliers. Si l'on parle de 250, c'est spécifiquement dans l'axe de renforcement des capacités. Selon M. Stromayer, ce programme entend aussi renforcer les capacités inter organisationnelles des OSC, les mettre en réseau en les aidant à travailler ensemble.

Une société civile beaucoup plus impliquée

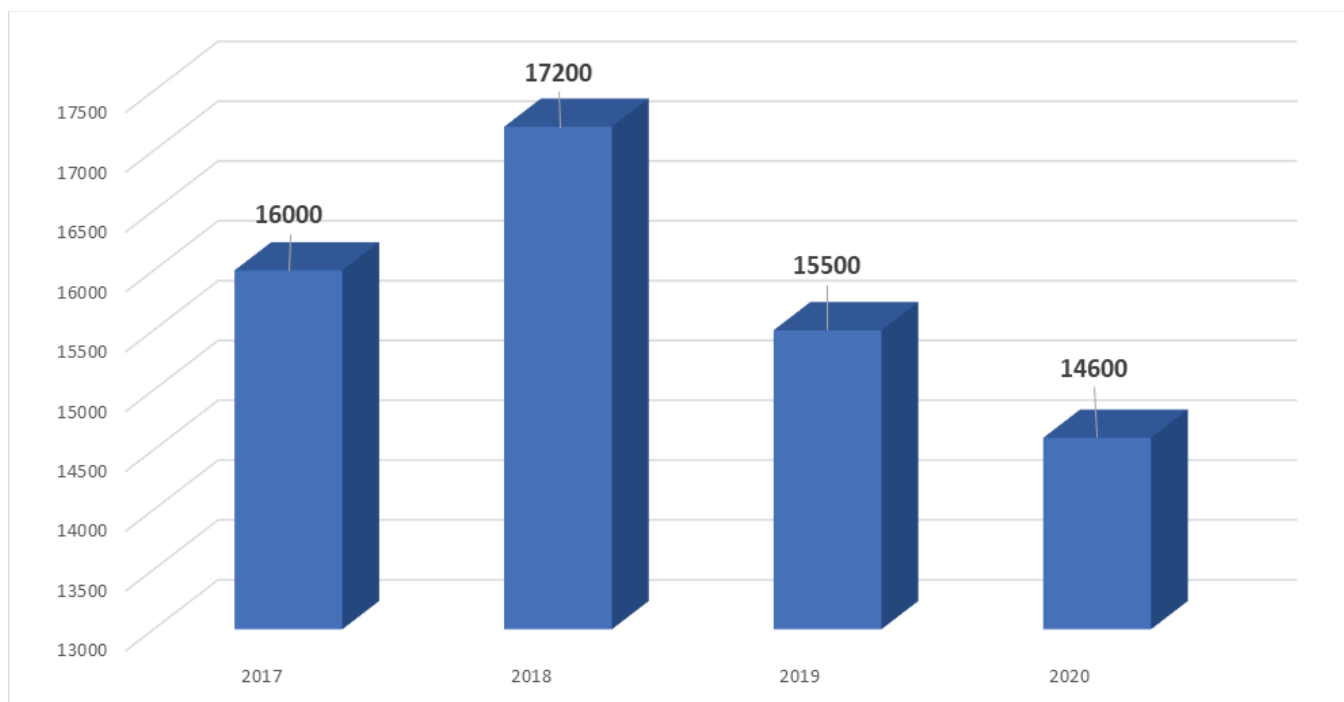
Le projet attend de voir une société civile qui s'engage beaucoup plus et qui tisse des liens de collaborations transparentes avec le gouvernement.

Papyrus S.A. travaille avec des institutions comme «Group Croissance» et l'Institution de Formation et de Service (IFOS) pour former les organisations de la société civile sur des questions liées au budget national, des lois et des amendements qui doivent être faits. Cette nécessité s'inscrit, selon les acteurs, dans une visée démocratique en vue d'amener les organisations à comprendre et participer dans la mise en place des politiques publiques. Il y a des supports techniques, des supports d'appropriation.

Par exemple, lorsqu'il y a des politiques publiques, il faut que la société civile soit au courant. Il y a des politiques publiques qui sont très élaborées et cela intimide un petit peu [...] on va les aider à comprendre pour participer activement, souligne Alice Nkunuzimana, PDG de Papyrus S.A., en insistant sur la nécessité de parvenir à une société civile plus confiante puisqu'elle est la seule constante dans la transformation du pays. Du reste, le représentant de l'USAID, Eric Stromayer, croit que ce projet, dans sa mise en œuvre, va renforcer l'idée de la citoyenneté. Ce, dans l'engagement de chaque citoyen et les organisations à changer leur avenir et faire l'Haïti que nous espérons tous voir. Il estime qu'on est chanceux de voir des organisations de la société haïtienne prêtes à s'engager.

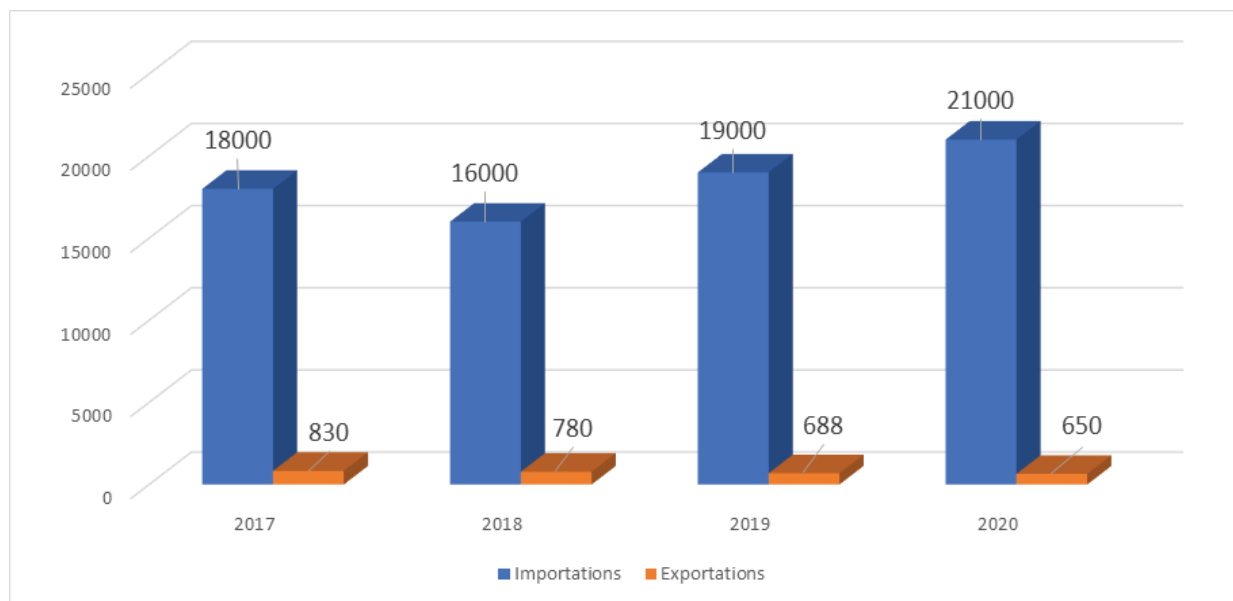


Production en tonnes de fruits de mer en Haïti



Source: MARNDR

Importations et Exportations de fruits de mer en Haïti (En tonnes)



Source: MARNDR

Les entreprises se taillent la part du lion

Au 30 septembre 2022, les prêts octroyés aux entreprises représentaient 66.4% du portefeuille des banques commerciales contre 70.31% un trimestre plus tôt, a informé le Bureau d'information sur le crédit (BIC) des banques commerciales. La ventilation par monnaie a montré que, de ces entreprises, 29% ont bénéficié de crédit en dollars américains alors que 71% ont eu des prêts en gourdes. Par ailleurs, l'analyse des comptes de prêts des personnes physiques a révélé que 35.94% sont détenus par des femmes.

Panama s'apprête à recevoir la BID

La BID et BID Invest, filiale indépendante du Groupe de la BID, tiendront leur assemblée annuelle au Panama du 16 au 19 mars 2023. Les dirigeants économiques et financiers des 48 pays membres de la BID et le secteur privé aborderont les défis et les opportunités de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, allant des impacts du changement climatique à la garantie d'une croissance équitable et durable.

Légère baisse de l'inflation dominicaine

L'inflation en glissement annuel mesurée de janvier 2022 à janvier 2023 se situe à 7.24% en République dominicaine, un total de 59 points de base en dessous des 7.83% enregistrés en décembre 2022, selon la Banque centrale de la République dominicaine (BCRD), qui a annoncé vendredi que la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) était de 0.63% en janvier 2023 par rapport à décembre 2022.

Haïti: se nourrir ou se ruiner ?

Les ménages haïtiens consacrent en moyenne 70% de leur budget aux dépenses alimentaires, révèle un rapport publié en janvier 2023 par la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA). "Le montant moyen des dépenses alimentaires mensuelles à l'échelle nationale est de 16.943 gourdes. Il est plus élevé chez les ménages dirigés par des hommes, soit 17.508 gourdes contre 16.273 gourdes pour les ménages dirigés par des femmes".

Jamaïque: la mise en garde du FMI

Le Fonds monétaire international (FMI), dans un communiqué, a averti que la guerre en Ukraine pourrait faire grimper les prix des matières premières à la Jamaïque et met en garde contre un resserrement plus fort que prévu des conditions financières mondiales qui pourrait freiner les flux de capitaux et réduire les envois de fonds, entre autres. Le fonds a cependant salué la réponse du gouvernement jamaïcain aux récents chocs, la qualifiant de "bien conçue".

Les exportations dominicaines vers l'Europe vont bon train

Le commerce bilatéral entre la République dominicaine et l'Union européenne a totalisé 3.8 milliards d'euros en 2022, dépassant ainsi les niveaux d'avant la pandémie, alors que, depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association économique, connu sous le nom d'APE, il a augmenté près de 210%. Les exportations dominicaines se sont diversifiées depuis la signature de l'accord, passant des matières premières à des fournitures médicales et d'autres produits manufacturés.

Léger ralentissement de l'inflation américaine

Les prix à la consommation ont augmenté aux États-Unis de 6.4% sur un an en janvier, contre 6.5% le mois précédent, selon l'indice CPI publié par le département du Travail, et sur lequel sont indexées les retraites notamment. Le ralentissement est moins fort qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur 6.2% d'inflation, selon le consensus de MarketWatch. Il s'agit, cependant, de la plus faible progression depuis octobre 2021.

L'inflation ne faiblit pas en France

L'inflation en France devrait connaître un pic en juin et redescendre autour de 2% d'ici la fin de l'année prochaine ou début 2025, contre environ 6% actuellement, a déclaré jeudi le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau.

Ford réaffirme son penchant pour l'électrique

Ford compte investir 3.5 milliards de dollars dans la construction d'une usine de batterie électrique avec un partenaire chinois et 50 milliards entre 2022 et 2026 pour électrifier sa gamme de véhicules. Il ambitionne de produire à un rythme de 600 000 véhicules électriques par an d'ici la fin de l'année, et 2 millions d'ici fin 2026. Notons que c'est le deuxième producteur de voitures électriques aux États-Unis, loin derrière Tesla.

La société civile haïtienne en passe d'être renforcée

Lancement officiel, mercredi 15 février 2023 au Karibe Hôtel, du Programme de Renforcement des Organisations de la Société Civile (CSSP), au profit de 250 organisations de la société civile haïtienne. Ce programme de l'agence américaine pour le développement international (USAID), mis en œuvre par Papyrus S.A., vise le renforcement des capacités de plaidoyer, de gestion administrative et organisationnelle des organisations de la société civile haïtienne sur une période de 5 ans allant jusqu'en 2027.

Faire des marchés publics une priorité

Le premier ministre, Ariel Henry, a procédé officiellement à l'ouverture du Forum des ordonnateurs sur les marchés publics organisé par la Primature. La commande publique et les marchés publics constituent un vecteur de croissance économique, selon le chef du gouvernement qui en a profité pour rappeler qu'en vue d'une utilisation optimale et transparente des ressources du Trésor public, le système de passation des marchés publics est un passage obligé pour tous.

La Banque mondiale veut faire peau neuve

La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a annoncé le jeudi 9 février dernier le début de la réforme de la Banque mondiale pour le mois d'avril prochain. Selon elle, la réforme en question devra permettre de mobiliser les financements de manière plus efficace, afin que les pays pauvres et ceux en développement soient en mesure de mieux faire face aux crises causées par l'inflation, la dette ou encore le changement climatique.

Nouveau don de la Banque mondiale à Haïti

La Banque mondiale octroie 50 millions de dollars américains de plus à Haïti, selon un communiqué paru le 7 février dernier. Cette enveloppe sera allouée au Projet d'agriculture résiliente pour la sécurité alimentaire (PARSA) en Haïti. "Ce financement supplémentaire soutiendra entre autres, l'accès à des aliments nutritifs avec un accent particulier sur l'alimentation scolaire et le renforcement des capacités des acteurs nationaux concernés, a indiqué le communiqué de la Banque mondiale.

Hausse des taux d'intérêts sur les prêts en dollars américains

Les taux d'intérêts sur les prêts en dollars américains se chiffrent à 10.44% au premier trimestre de l'exercice 2022-2023 contre 9.58% au quatrième trimestre de l'exercice fiscal 2021-2022, soit une hausse de 86% indique la BRH. Cependant, les taux de rémunération sur les dépôts à termes en devises étrangères ont reculé à 0.32% au premier trimestre contre 2.01% un trimestre auparavant. Conséquemment, la marge d'intermédiation financière s'est accrue, passant de 7.58% au trimestre antérieur à 10.12% au premier trimestre.

La demande mondiale du pétrole explose

Avec plus de 101 millions de barils par jour (mb/j), la demande de pétrole a dépassé au dernier trimestre 2022 son niveau d'avant COVID, selon des chiffres publiés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui prévoit une nouvelle croissance de la demande en 2023 tirée par la Chine. La demande de pétrole s'était effondrée avec la pandémie, à 90.98 mb/j en 2020, avant de remonter à 97.01 mb/j en 2021 puis à 99.55 mb/j en 2022.



*Retrouvez toutes les éditions
de DevHaiti sur*

www.ahjedd.org

www.papyrushaiti.com

www.grouppcroissancehaiti.com

Une production:



**Le magazine DevHaïti est produit par le Group Croissance, l'Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (AHJEDD) et Papyrus S.A.
Tous droits réservés.**